



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MASSIF
des ALPES**
**PREFET COORDONNATEUR
DU MASSIF DES ALPES**

*Commissariat à l'aménagement,
au développement et à la protection des Alpes*

ARRETE MODIFICATIF N° 2020 - du 02 DEC. 2020

relatif à la composition de Comité du massif des Alpes

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet coordonnateur du massif des Alpes,
Préfet des Bouches-du-Rhône,

- VU** la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 modifiée relative au développement et à la protection de la montagne,
- VU** la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne,
- VU** le décret n° 2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges,
- VU** l'arrêté préfectoral n° R93-2018-02-09-001 du 9 février 2018 relatif à la composition du Comité de massif des Alpes,
- VU** les résultats des élections municipales pour la mandature 2020-2026.

- CONSIDERANT** le courrier en date du 5 août 2020 du président de l'association des maires de l'Isère proposant le remplacement de monsieur André SALVETTI par monsieur Guy VERNEY, au Comité de massif des Alpes, pour représenter la commune de Bourg d'Oisans;
- CONSIDERANT** le courrier en date du 10 septembre 2020 du président de l'association des maires du Var proposant le remplacement de monsieur Yves BACQUET par madame Nadine DECARLIS, au Comité de massif des Alpes, pour représenter la commune de Bargemon;
- CONSIDERANT** le courrier en date du 11 septembre 2020 des deux coprésidents de l'association des maires du Vaucluse proposant le remplacement de monsieur Luc REYNARD par monsieur Thierry THIBAUD, au Comité de massif des Alpes, pour représenter la commune de Savoillans;
- CONSIDERANT** le mail en date du 18 septembre 2020 du délégué général de l'Association Nationale des Elus de la Montagne proposant le remplacement en tant que suppléant de monsieur Jean PICCHIONI par madame Dominique CLOUZEAU, au Comité de massif des Alpes, pour représenter l'Association Nationale des Elus de la Montagne;
- CONSIDERANT** la délibération n°22 de Grenoble-Alpes Métropole en sa séance du 25 septembre 2020 proposant le remplacement de madame Françoise AUDINOS par madame Cyrille PLENET au Comité de massif des Alpes, pour représenter Grenoble Alpes Métropole,
- CONSIDERANT** le courrier en date du 28 septembre 2020 de la directrice de l'Association des Maires de la Drôme proposant le remplacement de monsieur Hervé SUCHET par monsieur Pierre-Louis FILLET, au Comité de massif des Alpes, pour représenter la commune de Saint-Julien-en-Vercors,

Sur proposition du Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes,

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'arrêté préfectoral n°R93-2018-02-09-001 du 9 février 2018 susvisé est modifié comme suit :

Sont nommés membres du Comité de massif des Alpes :

COLLEGE DES ELUS

Représentants des Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Pour les communes :

Monsieur Pierre-Louis FILLET, commune de Saint-Julien-en-Vercors (26)

Monsieur Guy VERNEY, commune de Bourg d'Oisans (38)

Madame Nadine DECARLIS, commune de Bargemon (83)

Monsieur Thierry THIBAUD, commune de Savoillans (84)

Pour les métropoles :

Madame Cyrille PLENET, Grenoble-Alpes Métropole

Représentants des associations des élus de la montagne et des communes forestières

Représentants de l'association nationale des élus de la montagne ANEM

Suppléant

Madame Dominique CLOUZEAU, membre de l'ANEM

ARTICLE 2 :

Les présentes nominations prennent effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le **02 DEC. 2020**

Le Préfet coordonnateur du massif des Alpes


Christophe MIRMAND